

# Le nouveau visage de la retraite au Canada

Des solutions nouvelles pour des temps nouveaux

RECOMMANDÉ

80 %

RÉEL

50 %

Le taux de remplacement  
du revenu de retraite au Canada

Les retraités d'aujourd'hui quittent le marché du travail plus tôt, vivent plus longtemps et ont une retraite plus active. Pour maintenir un style de vie confortable, ils pourraient avoir besoin de 80 % de leur revenu préretraite. L'Indice de retraite Fidelity<sup>MC</sup> révèle toutefois que les Canadiens sont en voie de remplacer seulement 50 %.

# Le nouveau visage de la retraite au Canada

## Des solutions nouvelles pour des temps nouveaux

### Résumé

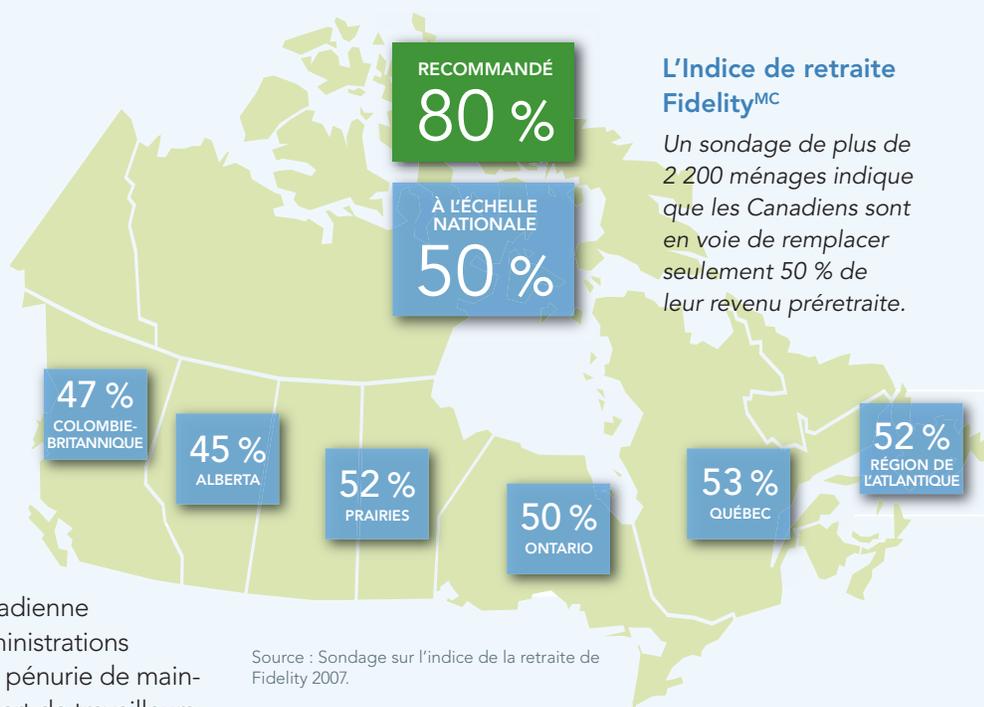
**Les facteurs économiques, démographiques et sociaux transforment radicalement le visage de la retraite.**

- Les Canadiens quittent le marché du travail plus tôt, vivent plus longtemps et ont une retraite plus active que jamais.
- Parallèlement, les taux d'épargne à l'échelle nationale sont bas<sup>1</sup> alors que les particuliers subissent de plus en plus de pression pour financer leur propre retraite.
- À mesure que la population canadienne vieillit, les employeurs et les administrations publiques sont confrontés à une pénurie de main-d'œuvre occasionnée par le départ de travailleurs qualifiés et la diminution de la relève.

### L'Indice de retraite Fidelity<sup>MC</sup>

Fondé sur l'analyse de données réelles recueillies auprès de plus de 2 200 ménages canadiens, l'indice procure, pour la première fois, des mesures nationales et régionales sur la préparation financière des Canadiens en matière de retraite.

- À la retraite, les Canadiens sont en voie de remplacer seulement 50 % du revenu qu'ils gagnaient avant la retraite.
- D'après l'étude de Fidelity, les personnes voulant maintenir le même style de vie à la retraite que pendant leur vie active doivent remplacer entre 75 % et 85 % de leur revenu préretraite.



### L'Indice de retraite Fidelity<sup>MC</sup>

Un sondage de plus de 2 200 ménages indique que les Canadiens sont en voie de remplacer seulement 50 % de leur revenu préretraite.

### Changer les perspectives du Canada

En lançant son indice de retraite, Fidelity veut inciter les Canadiens à prendre leur avenir en mains.

- Les particuliers doivent reconnaître qu'ils ont de plus en plus la responsabilité d'assurer leur sécurité financière à la retraite.
- Les administrations publiques, les employeurs et le secteur des services financiers doivent tous s'unir pour offrir les instruments d'épargne, les politiques, l'encadrement et l'information nécessaires pour favoriser une bonne préparation à la retraite.
- Si tous les groupes se concentrent sur l'importance de bien planifier la retraite et d'épargner convenablement en vue de cette dernière, nous pourrions relever le défi auquel le Canada doit faire face sur le plan de la retraite.

# Le nouveau visage de la retraite au Canada

La convergence d'importants facteurs économiques, démographiques et sociaux change radicalement le visage de la retraite et déjà, l'on ressent ces profondes mutations. Si nous les ignorons, elles pourraient avoir des répercussions défavorables pour les Canadiens, jeunes et moins jeunes, ainsi que pour les employeurs et les administrations publiques.

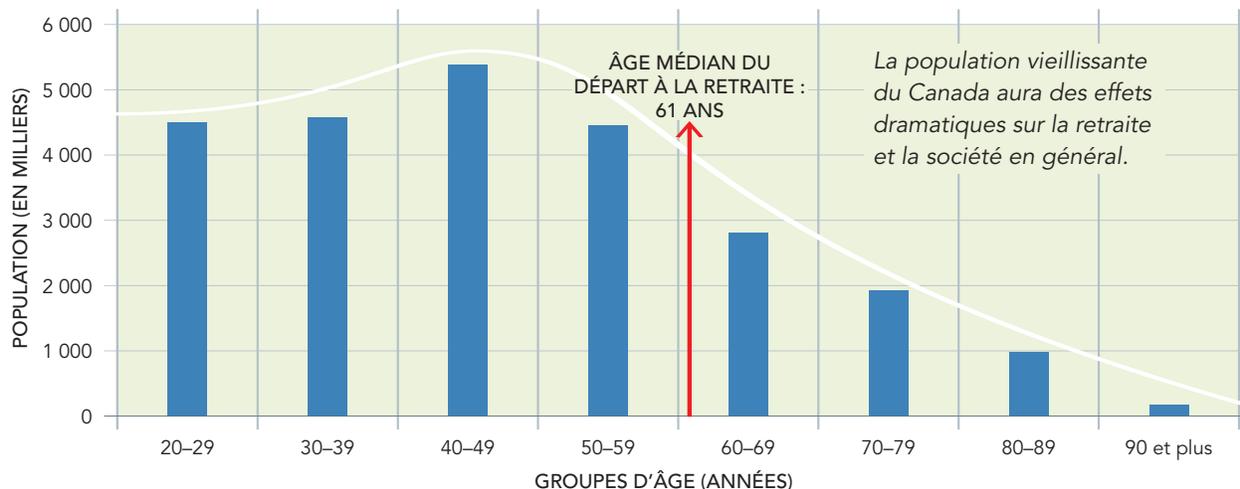
## Section 1 : Les catalyseurs de ce changement

La génération du baby-boom bouleverse encore le Canada. Près du tiers des Canadiens sont nés entre 1946 et 1965.<sup>2</sup> La grande majorité des quelque 10 millions de baby-boomers prendront leur retraite au cours des 20 prochaines années, portant le nombre de retraités à des niveaux records au Canada. Compte tenu de l'accroissement de l'espérance de vie, davantage de Canadiens vivront jusqu'à 90 ans et même plus, et devront compter sur des revenus, des soins de santé et des services publics adéquats.

Baby-boom =  
papy-boom

Déjà, les retraités d'aujourd'hui apprennent, agissent et profitent de la vie différemment de ceux qui les ont précédés. Et les données dont nous disposons jusqu'à maintenant indiquent clairement que beaucoup de personnes n'ont pas l'intention de réduire substantiellement leur niveau de vie à la retraite.

### Les baby-boomers approchant de la retraite



Source : Statistique Canada, Population selon le sexe et le groupe d'âge, tableau 051-0001, 2006. Enquête sur la population active (EPA), estimations de l'âge de la retraite selon la catégorie de travailleur et le sexe, tableau 282-0051.

L'espérance de vie a augmenté considérablement tandis que l'âge médian du départ à la retraite a baissé de façon constante.<sup>3</sup> Si l'on conjugue retraite précoce et longévité accrue, beaucoup de Canadiens peuvent s'attendre à une retraite de 25 à 30 ans, voire plus. Cette situation entraîne évidemment une pression financière, car les retraités devront peut-être puiser dans leurs épargnes pendant autant de temps qu'ils ont passé à les accumuler.

Une retraite aussi  
longue que la vie active

## Le retraité qui travaille

Bien que l'âge du départ à la retraite ait reculé, cela ne signifie pas pour autant que les retraités ont cessé de travailler. Après avoir diminué dans les années 1980 et 1990, le taux de participation à la vie active des Canadiens âgés entre 65 et 69 ans a grimpé, passant d'environ 11,5 % en 1990 à 17,8 % aujourd'hui.<sup>4</sup>

Cette hausse est partiellement due à des motifs financiers, mais aussi à des besoins affectifs. Selon une enquête menée en 2006 par Fidelity Investments Canada, 83 % des retraités indiquaient le désir de s'investir comme l'une des principales raisons de continuer à travailler après avoir pris leur retraite.<sup>5</sup>

Non seulement ces aînés ont-ils le goût de travailler, mais leurs services seront de plus en plus recherchés puisque le vieillissement de la population crée de nouvelles pressions sur les employeurs et sur les administrations publiques. Selon Statistique Canada, le ratio entre les individus s'apprêtant à entrer sur le marché du travail (15 – 24 ans) et ceux sur le point de le quitter (54 – 64 ans) a déjà fléchi : en 1976, il s'établissait à 2,3 contre 1, tandis qu'en 2006, il était de 1,1 contre 1.<sup>6</sup> D'ici dix ans, le nombre de personnes abandonnant la vie active pourrait surpasser celui des gens qui l'entreprennent, un changement qui pourrait avoir d'importantes répercussions sur la croissance économique et le bien-être.

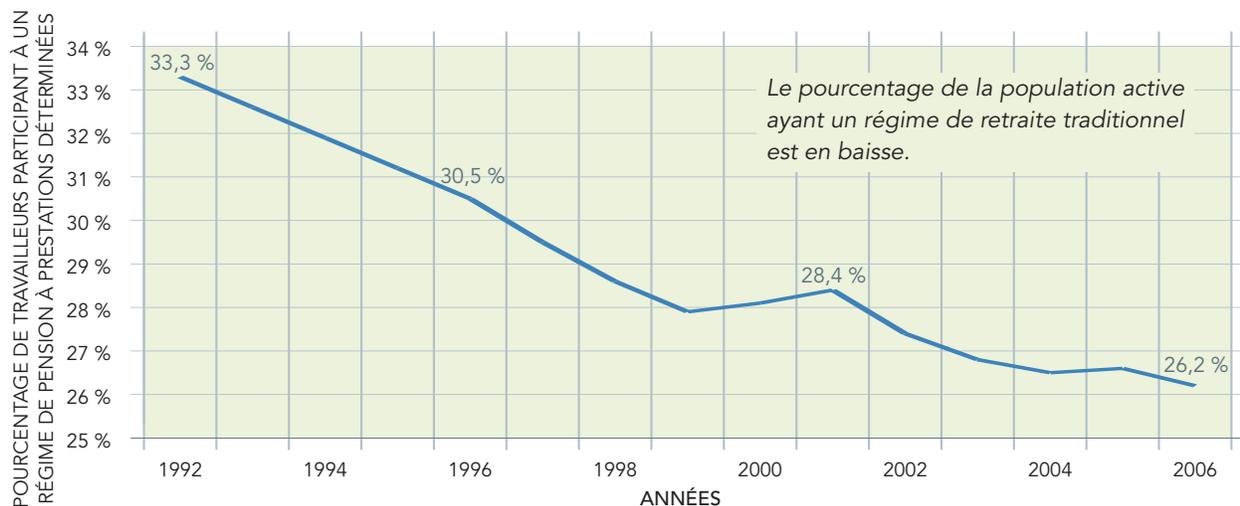
Cette tendance aura une influence sur les gouvernements et les employeurs, qui devront s'adapter rapidement pour intégrer et motiver les travailleurs plus âgés avec des mesures visant à ajuster les avantages sociaux et les horaires de travail.

## Plus de responsabilité personnelle à l'égard du financement de la retraite

De nos jours, on trouve nettement moins de travailleurs couverts par un régime de pension à prestations déterminées (voir le tableau ci-dessous), et une proportion plus élevée d'entre eux doit s'attendre à économiser en vue de leur retraite grâce à la participation à un régime de pension à cotisations déterminées et à leurs épargnes personnelles (placées majoritairement dans des régimes enregistrés d'épargne-retraite).<sup>7</sup> Il s'ensuit que les Canadiens sont de plus en plus poussés à s'occuper personnellement du financement de leur retraite.

Outre les épargnes personnelles, il existe naturellement deux autres composantes sur lesquelles les Canadiens peuvent compter pour bénéficier d'un revenu de retraite, soit la Sécurité de la vieillesse (SV) et le Supplément de revenu garanti (SRG) pour les Canadiens à faible revenu, financés par l'administration fédérale, et le Régime de pensions du Canada (RPC) ou le Régime de rentes du Québec (RRQ), qui sont les régimes de revenu de

### Le déclin du régime de retraite à prestations déterminées



Sources : Statistique Canada, tableaux 280-0016 et 282-0002 et Fidelity Investments Canada s.r.l.

Les programmes  
gouvernementaux  
aideront ceux qui en  
ont le plus besoin

retraite du pays basés sur les gains et alimentés à même les cotisations versées par les employés et les employeurs. Heureusement, la SV et le SRG sont des programmes sûrs alors que le RPC et le RRO sont soumis à une analyse actuarielle fiable.<sup>8</sup> En ce qui concerne les personnes à faible revenu, un fort pourcentage du revenu gagné avant la retraite sera remplacé par les prestations versées en vertu de ces régimes de pension publics.

Compte tenu de toutes ces mutations, il importe plus que jamais que les Canadiens soient bien préparés financièrement en vue de leur retraite. Toutefois, l'étude de Fidelity démontre qu'ils sont encore loin du but.

## Section 2 : L'Indice de retraite Fidelity

### Une mesure du degré de préparation financière des Canadiens en matière de retraite

Même si les normes de retraite ont changé, le défi que doivent relever bon nombre de Canadiens en ce qui concerne la planification et le financement de leur retraite par l'épargne, lui, reste le même. Une nouvelle étude novatrice effectuée par Fidelity Investments a permis de quantifier ce défi. Contrairement aux autres recherches, qui étaient beaucoup plus théoriques ou essentiellement axées sur les attitudes à l'égard de la retraite, l'indice de retraite Fidelity est une mesure quantitative de la préparation des Canadiens face à leur retraite, qui se base sur l'analyse de données réelles recueillies auprès de plus de 2 200 ménages canadiens.

Un aperçu de l'état  
de préparation à la  
retraite des Canadiens

L'Indice de retraite Fidelity<sup>MC</sup> offre un aperçu du degré de préparation financière des Canadiens en vue de leur retraite, fournissant ainsi une meilleure compréhension de leur situation exacte à ce chapitre. L'étude de Fidelity procure également des mesures quantitatives sur six provinces et régions du Canada et propose aux Canadiens des moyens pour mieux planifier leur retraite.

Fidelity est déterminée à suivre les progrès des Canadiens en matière de préparation à la retraite et à utiliser ses compétences mondiales et ses connaissances locales pour leur procurer la compréhension et les solutions financières nécessaires. Notre but est d'encourager les Canadiens, les gouvernements et les employeurs à entamer une discussion et prendre des mesures concrètes.

### Les résultats

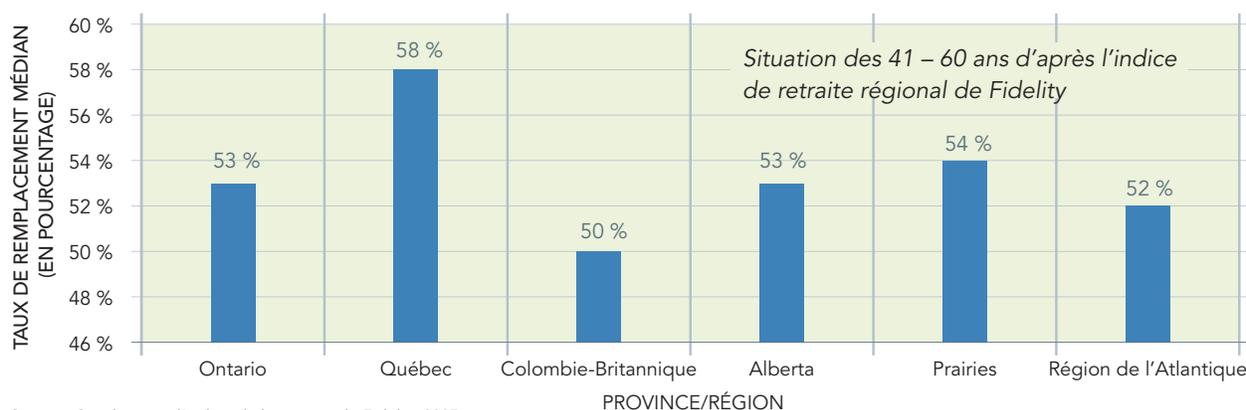
L'indice de retraite 2007 de Fidelity révèle que, sur le plan national, les Canadiens sont en voie de remplacer seulement 50 % du revenu qu'ils gagnaient avant leur retraite. Il s'agit d'un revenu de retraite nettement inférieur à celui dont ils auront vraisemblablement besoin, compte tenu des tendances observées en

Une baisse de salaire  
de 50 %

matière d'accroissement de l'espérance de vie, de départ précoce à la retraite et d'attentes concernant le mode de vie. Un taux de remplacement de 50 % miniera sûrement les capacités à jouir d'une retraite agréable et active pour plusieurs tandis que pour certains, il sera synonyme de difficultés à régler même les dépenses essentielles.

Les données tant nationales que provinciales se chiffrent sous les estimations traditionnelles voulant que les retraités doivent se préparer à remplacer de 60 à 70 % de leur revenu d'emploi. Qui plus est, l'étude de Fidelity suggère, quant à elle, que les retraités d'aujourd'hui, plus actifs et pouvant compter sur une espérance de vie plus longue, devraient en fait prévoir un taux de remplacement aux alentours de 75 % à 85 %. (Voir le tableau *Ça veut dire combien, assez? Établissement d'un taux de référence pour le remplacement du revenu avant la retraite*. Le rapport Point de vue de Fidelity, intitulé *Le remplacement du revenu de retraite au Canada : bousculer les idées reçues*, fournit une analyse complète des recherches éayant

## Les plus de 40 ans sont mieux préparés – mais n’y arrivent pas encore



Source : Sondage sur l'indice de la retraite de Fidelity 2007.

ces données.) À la lumière de ce taux de référence, les Canadiens qui veulent profiter du même train de vie actuel une fois rendus à la retraite sont mal préparés.

L'âge fait toute la différence

Comme l'illustre le graphique ci-dessus, même lorsqu'on effectue la ventilation par provinces et régions, on constate que les Canadiens de plus de 40 ans sont mieux préparés par rapport à la médiane nationale. En effet, ceux âgés de 55 ans ou plus sont en passe de remplacer 59 % de leur revenu avant la retraite, ce qui est fortement au-dessus de la médiane établie

pour tous les groupes d'âge.<sup>9</sup> Toutefois, leur taux de remplacement du revenu demeure inférieur aux estimations traditionnelles les plus faibles. Les Canadiens âgés entre 25 et 40 ans sont, quant à eux, en position de remplacer uniquement 44 % de leur revenu antérieur à la retraite.<sup>10</sup> D'autres, enfin, n'ont pris

### Comment l'indice de retraite Fidelity a-t-il été créé?

Plus de 2 200 ménages canadiens ont répondu à un sondage en ligne parrainé par Fidelity Investments Canada s.r.i. et mené par la firme Richard Day Research Inc. Les répondants ont été questionnés sur les mesures qu'ils prennent pour préparer leur retraite sur le plan financier. L'information recueillie auprès de chaque individu incluait :

- son revenu actuel;
- le montant qu'il avait épargné en vue de sa retraite;
- ses économies mensuelles;
- sa participation à un régime de pension;
- la date prévue de sa retraite;
- le montant et les sources de revenu de retraite prévus.

Les répondants étaient âgés de 25 ans ou plus, travaillaient à temps plein, gagnaient un revenu familial de 20 000 \$ ou plus par année et étaient soit célibataires, soit unis à un conjoint de droit ou de fait qui n'était pas encore à la retraite, et qui participaient

aux décisions financières du ménage. Fidelity a ensuite utilisé des outils d'analyse exclusifs afin de projeter :

- le revenu que gagnerait chaque répondant juste avant la date prévue de sa retraite;
- le revenu qu'il recevrait à la retraite, y compris les prestations de la Sécurité de la vieillesse et du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec.

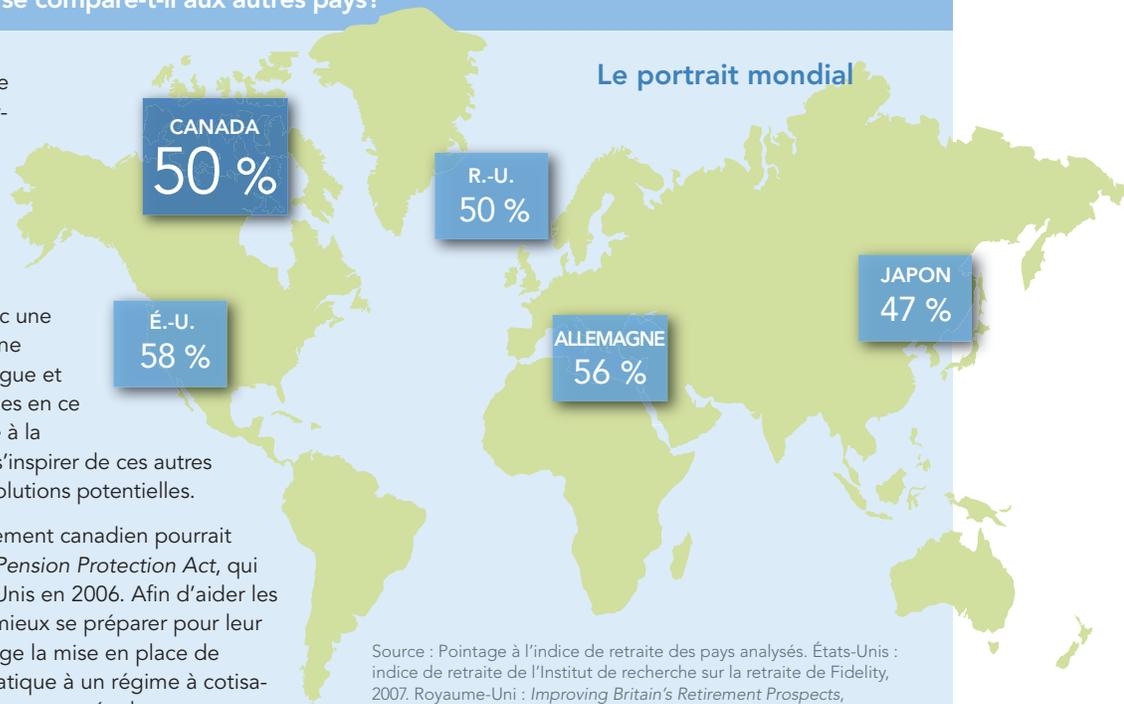
Les résultats individuels ont été combinés afin de produire un indice national indiquant le pourcentage médian du revenu d'emploi que les Canadiens peuvent s'attendre à recevoir une fois rendus à la retraite. Par la suite, les indices ont été compilés en regard des provinces individuelles (Colombie-Britannique, Alberta, Ontario et Québec), des régions (provinces des Prairies et de l'Atlantique) et des principales régions métropolitaines de recensement. Pour en savoir plus sur la méthodologie utilisée pour calculer l'indice, veuillez lire *L'Indice de retraite Fidelity : Comment sommes-nous parvenus à ce résultat*, à la page 12.

## Comment le Canada se compare-t-il aux autres pays?

Les résultats de l'indice de retraite de Fidelity concernant les principaux pays au monde illustrent que le Canada n'est pas le seul à faire face aux défis que présente la retraite. Chaque pays évalué par Fidelity est aux prises avec une population vieillissante, une espérance de vie plus longue et des aspirations plus élevées en ce qui a trait au mode de vie à la retraite. Le Canada peut s'inspirer de ces autres nations pour forger des solutions potentielles.

Par exemple, le gouvernement canadien pourrait puiser des idées dans la *Pension Protection Act*, qui a été adoptée aux États-Unis en 2006. Afin d'aider les travailleurs américains à mieux se préparer pour leur retraite, cette loi encourage la mise en place de règles d'adhésion automatique à un régime à cotisations déterminées. Elle encourage également l'établissement de placements par défaut dans le cadre d'un tel régime et l'accroissement des taux d'épargne-retraite au fil des hausses salariales.<sup>12</sup>

### Le portrait mondial

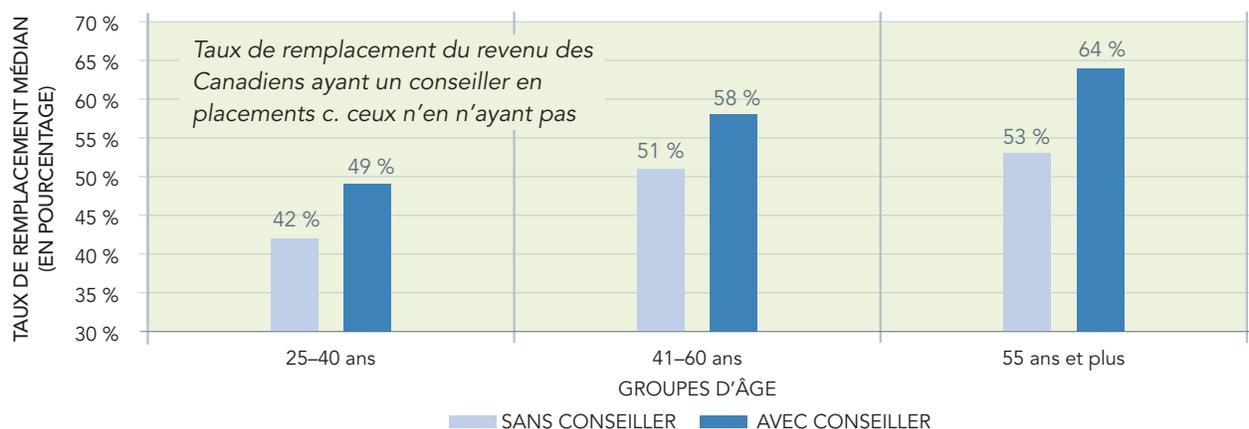


Source : Pointage à l'indice de retraite des pays analysés. États-Unis : indice de retraite de l'Institut de recherche sur la retraite de Fidelity, 2007. Royaume-Uni : *Improving Britain's Retirement Prospects*, Fidelity Investments International Ltd., 2007. Japon : Sommaire de l'indice de retraite de Fidelity au Japon : *Financial Picture of Japanese Workers' Retirement*, Fidelity Investments Japan Ltd., 2007. Allemagne : *Indice Fidelity REAL*, Fidelity Investments International Ltd., 2007. Les méthodologies varient selon le pays.

aucune mesure à cette fin. En outre, un ménage de travailleurs sur cinq et 10 % des gens de 55 ans et plus ne possèdent aucune épargne-retraite.<sup>11</sup>

Toutefois, il existe une catégorie de Canadiens qui s'en sortent beaucoup mieux. Parmi tous les groupes d'âge évalués, les personnes ayant recours à un conseiller en placements obtiennent des résultats, mesurés par l'indice, plus élevés que celles qui ne le font pas. Les Canadiens plus âgés (55 ans ou plus)

### Les Canadiens ayant un conseiller sont mieux préparés



Source : Sondage sur l'indice de la retraite de Fidelity 2007.

## Les conseils financiers, c'est payant

qui font appel à un conseiller forment le groupe le mieux préparé en vue de la retraite, avec un taux de remplacement du revenu de 64 %, loin au-dessus de la moyenne nationale. Ce constat met en lumière l'une des mesures clés pouvant aider les Canadiens à mieux planifier.

## Section 3 : Pourquoi les Canadiens tirent-ils de l'arrière?

### Les dépenses d'aujourd'hui contre les épargnes pour demain

Si les Canadiens négligent d'économiser aussi tôt ou autant qu'ils le devraient, ce n'est pas parce qu'ils ignorent le problème. Près de 80 % des ménages savent qu'ils n'épargnent pas suffisamment pour la retraite.<sup>13</sup> Lorsqu'on leur demande pourquoi, plusieurs invoquent les frais de subsistance de base élevés et les lourdes dettes imputables aux prêts et aux cartes de crédit. Ces prétextes

sont fort crédibles. En effet, de 1982 à 2001, le rapport entre les dettes personnelles et le revenu personnel disponible a grimpé de 55 % à 97 %, la dette par habitant ayant passé de 10 300 \$ à 20 900 \$.<sup>14</sup>

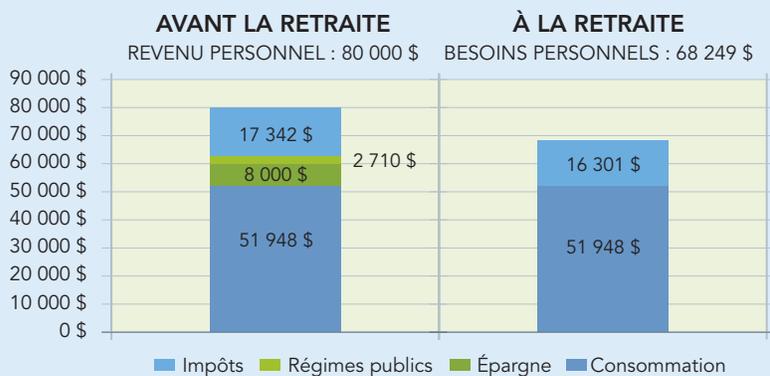
Parallèlement, le crédit à meilleur marché dû à la faiblesse des taux d'intérêt a favorisé une hausse de 47,5 % de la dette personnelle totale entre 1999 et 2005.<sup>15</sup> Parmi les autres obstacles à la constitution de l'épargne-retraite, mentionnons les économies pour l'achat d'une maison, la venue d'enfants, la poursuite

### Ça veut dire combien, assez? Établissement d'un taux de référence pour le remplacement du revenu avant la retraite

D'après les recherches de Fidelity, les gens qui désirent maintenir leur niveau de vie actuel une fois à la retraite devraient remplacer de 75 % à 85 % du revenu découlant de leur travail. Voilà qui va à l'encontre des opinions des milieux financiers qui ont longtemps pensé que les gens devaient remplacer entre 60 % et 70 % de leur revenu d'emploi lorsqu'ils quittent la vie active. Signalons, toutefois, que ces croyances étaient basées sur l'hypothèse que les retraités allaient immédiatement restreindre leur mode de vie et diminuer leurs dépenses. Il est bien vrai que certaines d'entre elles disparaîtront totalement, à l'instar des coûts relatifs au travail, de l'épargne-retraite

personnelle ainsi que des cotisations aux régimes de pension publics et à l'assurance-emploi, ou qu'elles diminueront, comme les impôts en général. Néanmoins, l'étude de Fidelity, des statistiques plus récentes et des données non scientifiques révèlent que beaucoup de gens n'ont pas l'intention de ralentir leur rythme de vie pendant leur retraite, surtout dans les premières années. Or, s'ils ne mettent pas la pédale douce, ils ne réduiront pas leurs dépenses. Pour en savoir plus sur le taux de référence de 80 %, consultez le rapport Point de vue de Fidelity intitulé *Le remplacement du revenu de retraite au Canada : bousculer les idées reçues*.

### Ralentir, oui, mais pas trop!



*Bien que certaines dépenses peuvent diminuer ou disparaître complètement, certaines sont là pour rester. Un individu gagnant un revenu de 80 000 \$ avant la retraite aura besoin de 68 249 \$ pour maintenir son style de vie.*

Source : Fidelity Investments Canada s.r.l.

Notes : Les résultats supposent une personne seule de 65 ans et résident en Ontario. Les impôts personnels sur le revenu avant et pendant la retraite ont été calculés à l'aide des fourchettes d'imposition fédérale et provinciale de 2007, compte tenu des ajustements appropriés pour les crédits applicables, les surtaxes et la prime provinciale sur la santé. Les cotisations aux programmes d'avantages sociaux publics se composent des primes du RPC et de l'AE et se fondent sur les taux de 2007. On suppose un taux d'épargne préretraite de 10 % sur le revenu brut. Les résultats exacts varieront selon la province et les circonstances individuelles.

d'études postsecondaires et les dépenses liées aux soins de santé. Environ le tiers des répondants ont également indiqué que les impôts excessifs les empêchaient d'épargner. Seulement un répondant sur cinq a avoué ne pas épargner assez à cause de la procrastination.<sup>16</sup>

### La génération sandwich

Les obligations familiales constituent potentiellement un autre défi que les Canadiens voulant épargner pour leur retraite doivent relever. La « génération sandwich » est confrontée à une double responsabilité : venir en aide à sa progéniture et soutenir ses parents vieillissants. Il n'y a pas si longtemps, soit en 2002, quelque 700 000 Canadiens âgés entre 45 et 64 ans s'occupaient de leurs enfants de moins de 25 ans tout en prodiguant des soins ou des services à leurs parents âgés.<sup>17</sup> Cette année-là, près de la moitié (45 %) des aînés recevant de l'aide en raison d'un problème de santé à long terme, comptaient exclusivement sur un proche ou sur un ami, et les enfants supportaient une part considérable de cette charge.<sup>18</sup>

Les coûts occasionnés par le soutien aux membres de la famille augmentent également. D'après un récent rapport de Statistique Canada, les frais de scolarité des étudiants du premier cycle ont subi, en moyenne, une augmentation annuelle de 8,1 % entre 1990-1991 et 2002-2003, ce qui correspond à environ quatre fois la hausse du taux d'inflation.<sup>19</sup> Le coût absolu des soins de santé aux aînés a lui aussi monté pendant ce temps.<sup>20</sup>

Les Canadiens se sont acquittés de ces tâches avec beaucoup de générosité. Bon nombre ont réduit leurs heures de travail – et leurs gains – afin de procurer à leurs proches l'aide dont ils avaient besoin.<sup>21</sup> D'autres ont fourni un soutien financier pour leur procurer les soins appropriés ou l'éducation nécessaire. Et certains ont fait les deux. Quelle que soit la solution adoptée, ces Canadiens « pris en sandwich » doivent relever ce défi qui consiste à accorder la priorité à l'épargne-retraite.

### Avoir une bonne idée du mode de vie que l'on veut à la retraite

Un autre problème provient peut-être du fait que les Canadiens n'ont simplement aucune idée de ce que sera leur vie à la retraite et qu'ils ignorent le montant dont ils auront besoin alors. Lorsqu'on leur a demandé quelles étaient leurs attentes face à la retraite, 37 % des répondants ont dit vouloir conserver leur mode de vie actuel. Or, à peine 17 % d'entre eux pourront remplacer tout juste 70 % de leur revenu avant la retraite et un peu moins de 10 % pourront en remplacer au moins 80 %. Une proportion importante de répondants (27 %) ont déclaré qu'ils ne savent absolument pas à quoi s'attendre.<sup>22</sup>

### Aucun substitut à la planification et à l'épargne

Beaucoup de Canadiens comptent sur d'autres sources de revenu pour leur retraite. Certaines personnes ayant répondu au sondage sur l'indice de retraite de Fidelity ont indiqué qu'elles prévoyaient financer leur retraite grâce à la vente de la maison familiale, à un héritage ou à un emploi ultérieur. Cependant, ces rentrées d'argent ne sont pas fiables et ne peuvent être habituellement considérées comme des sources principales de revenu de retraite. Les héritages sont imprévisibles. De plus, les gens peuvent réaliser qu'ils sont beaucoup plus attachés à leur maison, à leur voisinage et à leur collectivité qu'ils ne l'imaginaient et trouver l'idée de vendre leur domicile nettement moins tentante.

Le travail une fois à la retraite est la solution la plus prometteuse. Non seulement procure-t-il un revenu, mais bien des gens aiment la routine, l'interaction avec les collègues et la satisfaction qu'apporte un emploi. Près de 60 % des répondants au sondage de Fidelity ont dit s'attendre à travailler à la retraite.<sup>23</sup>

Néanmoins, dans bien des cas, il peut s'avérer impossible de continuer à travailler une fois à la retraite. Certains n'auront peut-être pas les compétences exigées compte tenu des progrès économiques et techniques, alors que d'autres seront tout simplement incapables ou vraiment indisposés à le faire. Les recherches de Fidelity démontrent que 64 % des retraités ont quitté le marché du travail plus tôt

qu'ils ne l'avaient prévu à l'origine. Les trois principales raisons invoquées à ce chapitre sont la santé, l'élimination de leur poste et une perte d'enthousiasme à l'égard de leur emploi.<sup>24</sup>

Même si bon nombre de personnes auront d'autres sources de revenu, il importe de ne pas considérer les héritages, la valeur de la maison et le travail pendant la retraite comme des substituts à la planification et à l'épargne en vue de cette étape de la vie.

### Ce qui se passe un peu partout au Canada

L'un des constats les plus intrigants que l'indice de retraite de Fidelity ait permis de faire, c'est que l'Alberta, malgré son économie extrêmement florissante, présente le taux de remplacement le plus faible de toutes les provinces et régions. Entre 1995 et 2005, son PIB par habitant est passé de 33 553 \$ à 66 275 \$.<sup>25</sup> Une

#### Le paradoxe de l'Alberta

proportion considérable de la main-d'œuvre albertaine provient d'autres coins du pays et songe avant tout à élire domicile et à s'établir définitivement dans la province.<sup>26</sup> Cette situation porte à croire que la migration interprovinciale est un autre obstacle à la constitution de l'épargne-retraite, parce qu'elle accroît temporairement les dépenses et repousse le moment de commencer à économiser sérieusement. Le bon côté de la médaille, par contre, c'est que s'ils bénéficient effectivement des meilleures conditions économiques qu'ils cherchaient, ces migrants pourront rattraper leur retard ultérieurement.

Le sondage a permis de faire d'autres découvertes intéressantes. Ainsi, certaines régions affichent des taux d'épargne relativement élevés, autant chez les jeunes que chez les personnes âgées. Les habitants des Prairies, par exemple, semblent avoir adopté une vision à long terme en ce qui concerne leur

#### Une culture privilégiant l'épargne

épargne-retraite : ils commencent tôt et récoltent de bons résultats. Cette partie du Canada comporte le pourcentage le plus élevé de particuliers (86 %) faisant des économies pour leur retraite et le plus haut taux d'épargne, comparativement au revenu des ménages, que n'importe quelle autre région.<sup>27</sup>

Les personnes de 55 ans et plus obtiennent le deuxième résultat le plus élevé sur les plans provincial et régional en ce qui concerne un taux de remplacement du revenu d'emploi d'au moins 80 %.<sup>28</sup> Ces résultats laissent supposer que les Prairies ont une « culture axée sur l'épargne » et que la population y est donc mieux préparée financièrement pour la retraite.

## Section 4 : Changer les perspectives du Canada

#### À qui la responsabilité?

Même s'ils ne connaissent pas forcément tous les détails de la situation, les Canadiens admettent qu'ils ne font pas tout ce qu'ils devraient pour assurer leur sécurité financière à la retraite. C'est pourquoi nous espérons que l'indice de retraite de Fidelity leur fournisse une image plus claire de leur position à cet égard et qu'il les encourage à prendre les mesures nécessaires. Toutefois, les administrations publiques, les employeurs et le secteur des services financiers devraient convenir que les Canadiens ont besoin d'aide pour mieux se préparer et s'unir afin de leur procurer les politiques et les ressources appropriées.

Fidelity reconnaît que nous devons être à l'avant-plan de la recherche d'une solution à ce problème. À titre de société de services financiers mondiale et expérimentée dans les questions relatives à la retraite partout dans le monde, nous croyons pouvoir faire avancer ce dossier en amenant des idées et des perspectives nouvelles au défi que doivent relever les Canadiens. Nous continuerons de mettre au point des solutions et des produits novateurs afin d'aider les investisseurs à bien se préparer pour leur retraite. Nous veillerons également à promouvoir activement l'importance de la « préparation à la retraite » grâce à des initiatives comme l'indice de retraite, l'éducation constante et des campagnes de communication.

## Particuliers

Peu importe l'aide qu'ils reçoivent, les Canadiens ont tous la responsabilité d'assurer leur sécurité financière à la retraite.

- **Épargner.** La première étape de la préparation financière de la retraite est simple, mais pas nécessairement facile. Bien qu'il existe de nombreux obstacles à l'épargne, il y a aussi des occasions qui favorisent la constitution d'économies et rendent le processus plus efficace. Parmi les exemples les plus évidents, mentionnons l'adhésion à un régime de retraite d'employeur, l'établissement de dépôts automatiques à des instruments d'épargne et la participation aux REER et aux autres programmes d'épargne.
- **Acquérir des connaissances financières.** Les Canadiens qui comprennent les principes de base des différents types de placements, la nature du risque ainsi que l'importance de la diversification et des facteurs pouvant menacer leur sécurité financière sont mieux outillés pour prendre leurs finances en mains. En fait, d'après des recherches universitaires, les gens qui ont des connaissances financières réussissent mieux à épargner en vue de leur retraite.<sup>29</sup> Beaucoup de ressources éducatives existent déjà sur le marché. Et comme le taux de remplacement du revenu antérieur à la retraite des jeunes Canadiens est faible, il faudrait également initier les enfants et les adolescents aux questions financières dans le cadre de leur programme scolaire.
- **Dresser un plan.** Il ne suffit pas d'épargner. Les gens doivent tenir compte de leur propre situation, de leurs objectifs particuliers et de leur horizon de placement afin de choisir les instruments financiers convenant le mieux à leurs besoins.
- **Obtenir des conseils financiers professionnels.** Idéalement, tous les Canadiens devraient être suffisamment renseignés sur le plan financier pour bien planifier et financer leur retraite. En réalité, beaucoup de personnes n'ont ni le temps, ni le goût, ni les connaissances nécessaires pour le faire adéquatement, surtout si leur situation est complexe. Les résultats de l'indice indiquent clairement que les Canadiens ayant recours aux services d'un conseiller en placements sont mieux préparés financièrement que ceux qui ne le font pas.

## Employeurs

Les employeurs peuvent prendre plusieurs mesures pour encourager leurs employés à planifier correctement leur retraite.

- **Procurer l'essentiel : un régime de retraite.** Il y a encore beaucoup d'employeurs qui n'offrent pas de régime de retraite à leurs employés. Les programmes d'épargne de l'entreprise sont l'un des meilleurs moyens d'aider les Canadiens à épargner pour la retraite.
- **Améliorer les connaissances des employés en matière d'épargne-retraite.** Bon nombre d'employeurs déploient déjà beaucoup d'efforts, de concert avec les prestataires de régimes de pension, pour éduquer les membres de leur personnel à ce chapitre. Néanmoins, il y a encore lieu d'améliorer la situation en leur offrant de la formation financière et des renseignements précis sur le régime de retraite de l'entreprise.
- **Inciter les employés à agir.** L'éducation constitue une première étape importante, mais elle n'a de véritable valeur que si elle est suivie d'actions concrètes. Ainsi, beaucoup de Canadiens ont la possibilité de pouvoir participer à un régime de retraite à cotisations déterminées auquel leur employeur cotise également. Pourtant, la recherche effectuée par les Services de retraite Fidelity Canada a établi que 37 % des participants à un régime à cotisations déterminées ne tirent pas parti de ce moyen simple d'accroître l'épargne-retraite.<sup>30</sup> Les employeurs pourraient veiller à ce qu'ils tirent pleinement parti de leur régime en instaurant un système d'adhésion automatique et des placements par défaut adéquats.
- **Motiver les travailleurs plus âgés.** Auparavant, on avait tendance à croire que les travailleurs plus âgés devaient pendre leur retraite pour laisser une chance d'avancement aux plus jeunes. Cette idée est maintenant dépassée, compte tenu de la pénurie imminente de la relève. Travailler après l'âge normal de la retraite ne convient pas à tout le monde, mais permet indéniablement d'accroître la sécurité financière. Les employeurs devront s'adapter rapidement pour intégrer et motiver les travailleurs plus âgés en apportant des ajustements dans des domaines comme les avantages sociaux et les horaires de travail.

## Administrations publiques

En adoptant des lois et des règlements sur les conditions de travail et l'épargne-retraite, les administrations publiques peuvent améliorer la préparation financière des Canadiens en vue de la retraite.

- **Encourager les travailleurs plus âgés en mettant fin à la retraite obligatoire.** En permettant aux Canadiens de continuer à travailler au-delà de l'âge obligatoire actuel de la retraite les aidera financièrement, certes, mais contribuera également à soutenir la croissance économique du Canada étant donné le ralentissement de la relève assurée par les travailleurs plus jeunes. Bien que la retraite obligatoire ait déjà été abolie dans plusieurs provinces, son élimination à l'échelle du pays constituerait une mesure très positive pour l'ensemble des travailleurs plus âgés.
- **Considérer la possibilité de hausser l'âge maximum pour cotiser au Régime de pensions du Canada et au Régime de rentes du Québec et pour liquider les REER.** La fin de la retraite obligatoire devrait s'accompagner de changements aux dispositions législatives visant les pensions et l'épargne-retraite. L'âge maximum pour liquider les REER est passé de 69 ans à 71 ans en 2007. Il s'agit d'une mesure favorable et les administrations publiques devraient considérer la possibilité de le hausser davantage ainsi que l'âge pour cotiser au Régime de pensions du Canada et au Régime de rentes du Québec.
- **Pousser la résolution des problèmes liés aux régimes de pension à prestations déterminées.** Les administrations publiques se sont penchées sur les problèmes relatifs aux régimes de pension à prestations déterminées et devraient maintenant prendre les correctifs qui s'imposent. Ceux-ci incluent la possibilité d'éclaircir la propriété des excédents des régimes, de hausser la limite maximale des cotisations et des avantages offerts par les employeurs et d'assurer un traitement comptable équilibré et réaliste. L'harmonisation de la loi et des règlements sur les pensions et les valeurs mobilières dans tout le Canada permettrait également de résoudre les questions liées aux prestations déterminées.
- **Doter les régimes à cotisations déterminées de nouvelles caractéristiques, de concert avec les promoteurs de ces régimes.** Pour s'assurer que les employés bénéficient des avantages des régimes de pension à cotisations déterminées, il faudrait les encourager à adhérer automatiquement et leur proposer des placements par défaut appropriés, comme les fonds cycle de vie. Cette

approche a déjà fait l'objet d'une loi aux États-Unis, intitulée *Pension Protection Act of 2006* (voir la rubrique *Comment le Canada se compare-t-il aux autres pays?*).

- **Favoriser une culture privilégiant l'épargne.** Les résultats des recherches de Fidelity démontrent que les jeunes Canadiens constituent la tranche de la population ayant le plus de difficulté à épargner en vue de la retraite. Les programmes éducatifs gouvernementaux qui leur sont destinés remportent un certain succès, mais de nouvelles mesures comme le versement de cotisations correspondantes annuelles aux REER dans le cas des particuliers âgés entre 25 et 40 ans, pourrait contribuer à créer une nouvelle génération d'épargnants. En bout de ligne, un tel programme pourrait favoriser une culture privilégiant l'épargne qui permettrait à tous les Canadiens de mieux se préparer pour la retraite.

## Secteur des services financiers

Parmi les constats les plus encourageants que l'on puisse tirer du sondage, vient le rôle important que les conseillers peuvent jouer dans la préparation financière des Canadiens en vue de leur retraite.

- **Se spécialiser dans les questions de retraite.** En tant que groupe, les conseillers en placements doivent s'assurer d'avoir une compréhension exhaustive des divers aspects de la retraite, comme la planification du revenu de retraite. Même si l'industrie doit continuer à offrir des conseils utiles et pertinents sur l'épargne-retraite, elle devrait également se concentrer davantage sur les questions plus complexes, telles que la transition à la retraite, le revenu dont les gens auront besoin une fois rendus là et la manière de structurer ce revenu.
- **Éduquer, éduquer, éduquer.** Beaucoup de conseillers consacrent déjà beaucoup de ressources à la formation de leurs clients. Comme le démontre l'indice, ces efforts ont porté fruits, ayant aidé certains Canadiens à mieux se préparer pour leur retraite. Les conseillers doivent poursuivre dans cette voie et élargir leur programme d'éducation.
- **Appuyer les conseillers.** Les sociétés de services financiers et les organismes de réglementation peuvent aider les conseillers à accroître la compréhension du public face à la nécessité de bien planifier sa retraite grâce à l'éducation, à la recherche et à des communications régulières. Les entreprises financières peuvent également mettre leurs ressources et leurs compétences au service de tous les paliers gouvernementaux à cette fin.

## Conclusion

Au Canada, la retraite subit de profondes mutations, au point d'avoir des incidences sur tous les groupes sociaux du pays – particuliers, administrations publiques et employeurs. Si nous les ignorons, ces changements peuvent avoir des effets néfastes aussi bien sur l'économie que sur la société.

Si tous les groupes concernés travaillent ensemble, nous croyons qu'il sera possible de trouver des solutions. L'Indice de retraite 2007 de Fidelity vise à prévenir les Canadiens de l'importance de ces problèmes. En insistant sur l'importance de bien planifier la retraite et d'épargner en conséquence, nous sommes convaincus que le Canada parviendra à relever le défi que pose la retraite.

- 1 Le taux d'épargne personnelle est en régression depuis 1982 et se situe à 1,8 % en 2006 : Statistique Canada, Certains indicateurs économiques, tableau 384-0013, 2006.
- 2 Statistique Canada, Population selon l'âge et le sexe, tableau 051-0001, 2006.
- 3 L'espérance de vie à la naissance a augmenté au cours des 50 dernières années : Statistique Canada, Espérance de vie à la naissance, selon le sexe, par province, 1920-1922 à 1990-1992. Statistique Canada, «Le quotidien : décès», septembre 2004. L'âge médian de la retraite est passé d'environ 65 ans à la fin des années 1970 à 61,1 ans en 2006. Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA), estimations de l'âge de la retraite selon la catégorie de travailleur et le sexe, tableau 282-0051.
- 4 Taux d'activité par sexe, 65 à 69 ans : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA), selon le sexe et l'âge, tableau 282-0002, 1990-2006.
- 5 Enquête sur la retraite parrainée par Fidelity Investments Canada s.r.i. et effectuée par The Strategic Counsel, 2006.
- 6 Ratio entre les individus s'appropriant à entrer sur le marché du travail et ceux sur le point de le quitter : Statistique Canada, Portrait de la population canadienne en 2006, selon l'âge et le sexe : Le portrait national – Vieillesse rapide de la population en âge de travailler (15 à 64 ans), juillet 2007.
- 7 Pourcentage de travailleurs participant à un régime de pension à prestations déterminées : Statistique Canada, Régimes de pension agréés (RPA) et adhérents, selon le genre de régime, tableau 280-0016, et Enquête sur la population active (EPA), estimations selon le sexe et le groupe d'âge détaillé, tableau 282-0002, 1976 – 2006, Fidelity Investments Canada s.r.i.
- 8 Bureau du Surintendant des institutions financières Canada, 22<sup>e</sup> Rapport actuariel sur le Régime de pensions du Canada au 31 décembre 2003, 2003. Régie des rentes du Québec, Rapport actuariel sur le Régime de rentes du Québec au 31 décembre 2003, 2003.
- 9 Sondage sur l'indice de la retraite de Fidelity 2007 parrainé par Fidelity Investments Canada s.r.i. et effectué par Richard Day Research Inc., Evanston Ill., février 2007.
- 10 *Ibid.*
- 11 *Ibid.*
- 12 U.S. Pension Protection Act of 2006.
- 13 Sondage sur l'indice de la retraite de Fidelity 2007 parrainé par Fidelity Investments Canada s.r.i. et effectué par Richard Day Research Inc., Evanston Ill., février 2007.
- 14 CHAWLA, Raj K. et Ted WANNELL, Dépenser ou épargner?, Statistique Canada, 2005.
- 15 La dette des ménages a augmenté au cours des dernières années : « Enquête sur la sécurité financière », Le Quotidien, Statistique Canada, décembre 2006.
- 16 Sondage sur l'indice de la retraite de Fidelity 2007 parrainé par Fidelity Investments Canada s.r.i. et effectué par Richard Day Research Inc., Evanston Ill., février 2007.
- 17 WILLIAMS, C., La génération sandwich, Statistique Canada, été 2005.
- 18 Statistique Canada, Un portrait des aînés au Canada, 2006.
- 19 OUELLETTE, S., Comment les étudiants du niveau postsecondaire financent leurs études : résultats de l'enquête sur la participation aux études postsecondaires, Statistique Canada/Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation, 2006.
- 20 Les dépenses réelles de santé remboursables se sont accrues pour les Canadiens plus âgés, R. K. CHAWLA. L'emploi et le revenu en perspective : l'évolution des dépenses des Canadiens âgés, Statistique Canada, décembre 2005.
- 21 WILLIAMS, C., La génération sandwich, Statistique Canada, été 2005.
- 22 Sondage sur l'indice de la retraite de Fidelity 2007 parrainé par Fidelity Investments Canada s.r.i. et effectué par Richard Day Research Inc., Evanston Ill., février 2007. --
- 23 *Ibid.*
- 24 Enquête sur la retraite parrainée par Fidelity Investments Canada s.r.i. et effectuée par The Strategic Counsel, 2006.
- 25 CROSS, P. et BOWLBY G., « L'irrépressible poussée économique de l'Alberta : l'éclosion de la rose de l'Ouest », L'observateur économique canadien, septembre 2006.
- 26 La migration interprovinciale compte pour environ la moitié de la hausse de population de la province pour l'année terminée le 30 juin 2007 : Statistique Canada, «Le quotidien : estimations de la population », septembre 2007.
- 27 Sondage sur l'indice de la retraite de Fidelity 2007 parrainé par Fidelity Investments Canada s.r.i. et effectué par Richard Day Research Inc., Evanston Ill., février 2007.
- 28 *Ibid.*
- 29 D'après des recherches universitaires, les gens qui ont des connaissances financières réussissent mieux à épargner en vue de leur retraite : LUSARDI, A., et O.S. MITCHELL, « Financial Literacy and Retirement Preparedness: Evidence and Implications for Financial Education Programs », The Journal of the National Association for Business Economics, 42(1), 2007.
- 30 Fidelity Investments Canada s.r.i., 2007.

# L'Indice de retraite Fidelity : Comment sommes-nous parvenus à ce résultat?

## DONNÉES D'ENTRÉE



## HYPOTHÈSES

MÉTHODE

### Renseignements recueillis auprès des répondants lors du sondage en ligne

La firme Richard Day Research Inc. a effectué un sondage en ligne d'envergure nationale pour le compte de Fidelity Investments Canada s.r.i. L'enquête a été menée auprès de plus de 2 200 Canadiens qui :

- travaillent à temps plein;
- gagnent 20 000 \$ ou plus par année;
- sont célibataires ou unis à un conjoint de droit ou de fait qui n'est pas encore à la retraite;
- prennent les décisions financières dans leur ménage.

L'enquête s'est déroulée en février 2007.

### Hypothèses de Fidelity

Les hypothèses concernant les données gouvernementales, économiques et démographiques de même que celles relatives aux placements sont basées sur les recherches de Fidelity Investments Canada s.r.i. et sur les données de Statistique Canada. Ces hypothèses servent à calculer l'indice de retraite de Fidelity.

EXEMPLE

### Exemple typique : Sur quel pourcentage du revenu antérieur à la retraite un retraité pourra-t-il compter?

#### Exemple

- Sexe : Masculin
- Année de naissance : 1955
- Province de résidence : Ontario
- Situation de famille : Divorcé
- Âge prévu de la retraite : 65 ans
- Montant mensuel estimatif des prestations d'un régime de pension à prestations déterminées : 600 \$

- Épargnes actuelles : 22 500 \$
- Cotisations annuelles versées aux comptes de retraite l'an dernier : 2 750 \$
- Style de placement : Portefeuille équilibré (50 % d'actions, 35 % de titres à revenu fixe et 15 % de liquidités)

- Salaire annuel avant impôts : 40 000 \$

Il ne s'agit pas d'un véritable cas tiré du sondage. Exemple fourni à titre informatif seulement.

#### Valeurs hypothétiques incluses dans le modèle

##### Hypothèses relatives aux données gouvernementales (ajustées en fonction de l'inflation)

- Prestations reçues en vertu du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec : estimations basées sur le revenu et sur les taux de janvier 2007
- Prestations mensuelles estimatives de la Sécurité de la vieillesse : 100 %
- Les prestations versées en vertu de la SV commencent à 65 ans et reposent sur le taux en vigueur au premier trimestre de 2007.

##### Hypothèses relatives aux placements

- Actif : 75 % dans des comptes enregistrés, 25 % dans des comptes non-enregistrés
- Taux de croissance des cotisations : 3 %
- Séquence des retraits : comptes non-enregistrés en premier lieu
- La simulation de Monte Carlo des rendements du marché des capitaux tient compte des rendements prévus (d'après l'approche de la prime de risque de Fidelity) de chaque catégorie d'actif, de sa volatilité et de ses corrélations.
- Le revenu d'intérêt et les dividendes sont réinvestis, il n'y a aucuns frais de transactions, de gestion ni de service et le portefeuille est rééquilibré annuellement.

##### Hypothèses économiques et démographiques

- Taux de croissance du salaire : 3 %
- Inflation : 2 %
- Montant estimatif des impôts applicables : basé sur les taux d'imposition de 2007. Les impôts sont recalculés lorsque les deux conjoints d'un ménage atteignent 65 ans.
- Longévité : estimations basées sur l'âge et le sexe



## MOTEUR DE MODÉLISATION AXÉ SUR LE BILAN



## RÉSULTATS

### Moteur de modélisation axé sur le bilan de Fidelity

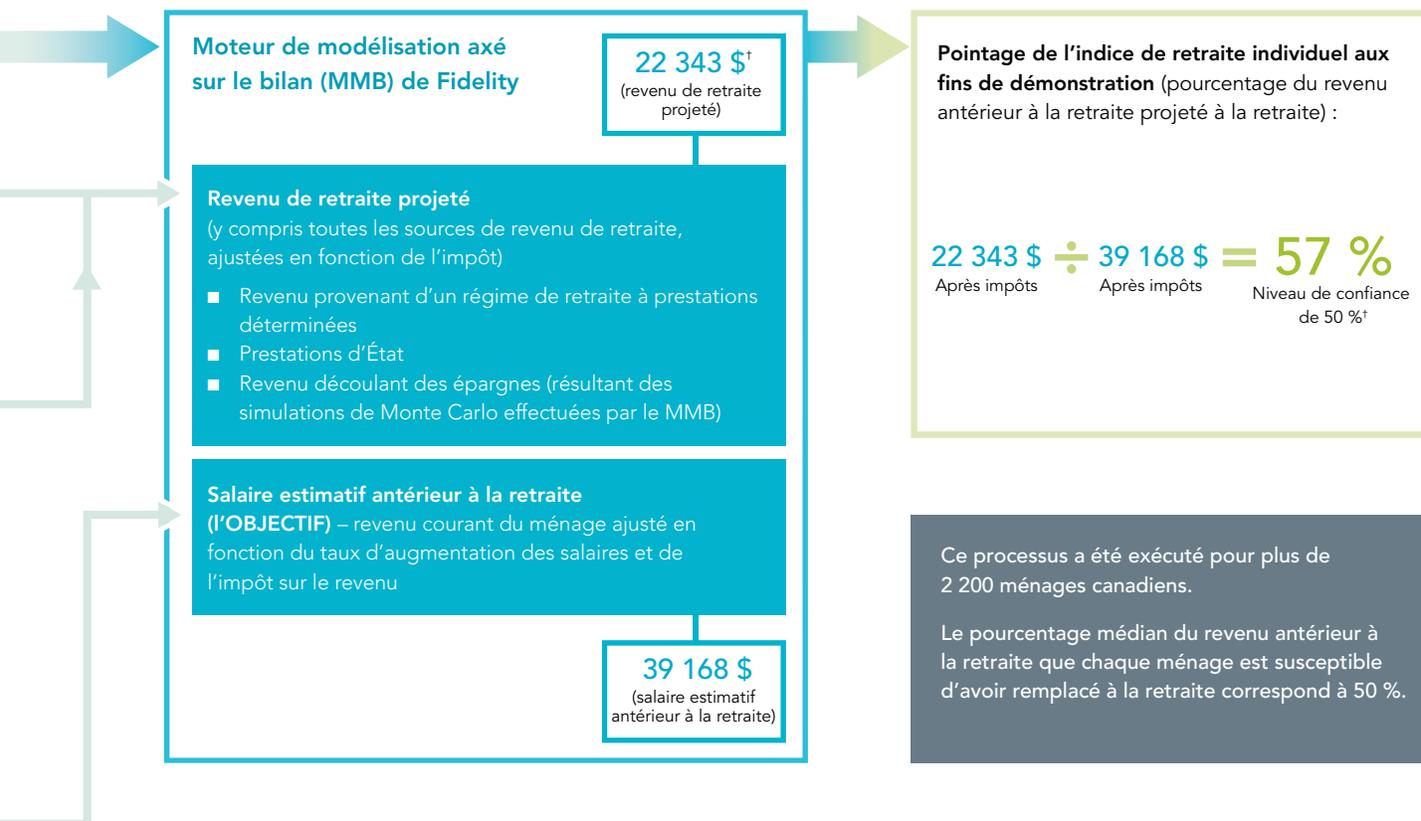
Les calculs relatifs à l'indice de retraite de Fidelity sont basés sur le moteur de modélisation axé sur le bilan de Fidelity. C'est ce moteur exclusif qui a généré le pourcentage de revenu net avant la retraite que les ménages du Canada sont susceptibles d'avoir remplacé à leur retraite.

Les simulations de Monte Carlo sont des méthodes mathématiques servant à évaluer la probabilité d'obtenir un résultat donné d'après l'analyse historique. Les simulations de rendements historiques sont effectuées en vue de déterminer la probabilité de divers résultats financiers.

### Pointage : indice de retraite individuel et médian

L'indice de retraite individuel représente le pourcentage de revenu antérieur à la retraite que chaque ménage de travailleurs est susceptible d'avoir remplacé à la retraite.

$$\text{Revenu de retraite projeté} \div \text{Salaire estimatif antérieur à la retraite} = \text{Pointage individuel}$$



Les résultats ont été pondérés en vue de refléter les tendances démographiques au Canada.

<sup>†</sup> Un niveau de confiance de 50 % signifie que le nombre calculé sera probablement atteint une fois sur deux. Il s'agit d'une représentation des résultats moyens du marché.

© 2007 FMR LLC. Tous droits réservés. La reproduction partielle ou intégrale de ce document de quelque façon que ce soit est interdite sans le consentement écrit préalable de Fidelity Investments. Les marques de commerce de tierce partie sont la propriété de leur propriétaire respectif. Toutes les marques de commerce aux présentes sont la propriété de FMR LLC.